



La Municipalité au Conseil Général de Trey

Préavis municipal n° 2/2025

Prolongation durée d'amortissement de la liaison Middel-Trey

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères généraux, Messieurs les Conseillers généraux,

Situation

En date du 15 juin 2021, le Conseil général de Trey a approuvé le préavis municipal concernant la liaison d'eau potable Middel-Trey.

Ce dernier autorise la Municipalité d'entreprendre la réalisation de la liaison d'eau potable Middel-Trey en lui accordant un crédit de CHF 1'025'000.00 et prévoit un amortissement sur une durée de 30 ans.

Objet

En réalité et compte tenu de la subvention obtenue de CHF 368'846.00, d'un amortissement extraordinaire de CHF 100'000.00 en 2023 et CHF 139'000.00 en 2024, ainsi que d'un premier amortissement obligatoire de CHF 21'500.00 en 2024, le solde à amortir se monte à CHF 370'076.58, soit CHF 12'761.00 par année.

Selon les directives MCH2, une durée d'amortissement de 60 ans est conseillée pour les conduites d'eau potable ou d'évacuation ainsi que les hydrantes.

Cette augmentation de la durée d'amortissement pour la réalisation de la liaison d'eau potable Middel-Trey permet de soulager les charges de la rubrique 71 « Approvisionnement en eau » qui a l'obligation de s'autofinancer.

En cas de répartition sur 60 ans, les charges de fonctionnement liées à l'amortissement se montent à CHF 6'272.00 par an et permettent de soulager les coûts de cette rubrique.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères généraux, Messieurs les Conseillers généraux, à voter les résolutions suivantes :

vu	le préavis municipal no 2/2025 du 25 mars 2025
ouï	le rapport de la Commission de gestion,
considérant	que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
décide	d'augmenter la durée d'amortissement de la liaison d'eau potable Middel-Trey de 30 à 60 ans dès le 1 ^{er} janvier 2025

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 mars 2025

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :
Aurore Pfister-Estoppey

La Secrétaire :
Odile Angéloz